

# Une école d'Alsace avant 1870 et l'initiative privée dans la réforme des classes inférieures et moyennes de l'enseignement secondaire.

**Numéro d'inventaire** : 1998.03432

**Auteur(s)** : Ph. Kuhff

**Type de document** : imprimé divers

**Imprimeur** : Hennuyer (A.) Typographie

**Période de création** : 4e quart 19e siècle

**Date de création** : 1889

**Description** : Couverture papier bleu en mauvais état.

**Mesures** : hauteur : 252 mm ; largeur : 164 mm

**Notes** : 1° Une école d'Alsace avant 1870 ; son programme de 1861-62 2° L'école Monge et son programme de 1875 3° L'Ecole alsacienne de Paris ; son programme, 1874-1889 4° Le programme des lycées et collèges de l'Etat, de 1880, prescrit par M. J. Ferry, ministre

**Mots-clés** : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

**Filière** : Post-élémentaire

**Niveau** : Post-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 24

# UNE ÉCOLE D'ALSACE AVANT 1870 ET L'INITIATIVE PRIVÉE

DANS  
LA RÉFORME DES CLASSES INFÉRIEURES ET MOYENNES  
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PAR  
PH. KUHFF  
PROFESSEUR AU COLLÈGE CHAPTAL

- 1° UNE ÉCOLE D'ALSACE AVANT 1870 ; SON PROGRAMME DE 1861-02 ;  
2° L'ÉCOLE MONGE ET SON PROGRAMME DE 1873 ;  
3° L'ÉCOLE ALSACIENNE DE PARIS ; SON PROGRAMME, 1874-1889 ;  
4° LE PROGRAMME DES LYCÉES ET COLLÈGES DE L'ÉTAT, DE 1880,  
PRESCRIT PAR M. J. FERRY, MINISTRE.

PARIS  
TYPOGRAPHIE A. HENNUYER  
RUE DARCET, 7  
—  
1889



# UNE ÉCOLE D'ALSACE AVANT 1870

ET

## L'INITIATIVE PRIVÉE DANS LA RÉFORME SCOLAIRE

L'Exposition du Centenaire est la fête du travail. Elle est aussi l'un des grands jours de la justice nationale.

Elle appelle, elle invite tous les Français à produire leur œuvre.

Elle donne le droit à toute initiative féconde d'établir ses titres à tel progrès, devenu le bien commun.

C'est pour cela que l'Alsace d'avant 1870 ne doit pas craindre de rappeler aujourd'hui la part qu'elle peut prétendre dans les modifications apportées aux programmes de nos lycées et collèges.

C'est M. Jules Ferry qui, par une rencontre significative pour l'esprit de nos provinces de l'Est, a eu le mérite de proclamer et de prescrire la réforme, ébauchée, il y a aujourd'hui vingt-sept ans, dans un de nos centres industriels. Le discours prononcé par lui à la séance de la distribution des prix du grand concours, le 30 juillet 1880, préconisait cette rénovation des classes inférieures et moyennes, dans les propres termes qui avaient été le mot d'ordre de notre petite et modeste école libre de Bischwiller. Pas un des points de notre programme ne manquait à ce rappel, qui mentionna expressément *le recul du latin, la leçon de choses, le calcul mental, les premiers éléments de l'histoire naturelle et des sciences expérimentales*, et enfin la didactique nouvelle *de ce dialogue institué entre le maître et les élèves, de ces entretiens continus* qui doivent vivifier la classe. M. J. Ferry caractérisait cette réforme par ces mots : *C'est une conception fondamentale dans le plan d'études.*

Cette conception, l'Alsace, on le verra plus loin, a le droit de la reconnaître comme sienne. Le ministre, notre compatriote lorrain, en faisait la loi des écoles secondaires de l'État. Ainsi la Lorraine et



— 2 —

l'Alsace apparaissent ici, comme tant d'autres fois, associées dans une œuvre de progrès, et dans cette tâche commune où notre ville de Bischwiller a pris les devants, nous pouvons rendre un souvenir plein de regrets à cette population française de cœur et d'origine (puisqu'elle descend de la colonie du Refuge) qui a, la première, réalisé et formulé le programme nouveau, dans son école ouverte en 1861.

On sait généralement que les idées appliquées par M. J. Ferry, et qui ont tracé le plan d'études de nos écoles publiques, avaient été préalablement, de 1871 à 1880, mises au jour par deux écoles libres : l'École Monge et l'École alsacienne.

Mais ces deux grandes institutions, créées à Paris avec des ressources énormes, avec le concours d'hommes éminents dont la seule adhésion était une consécration, n'ont fait que reproduire, sciemment ou non, et cela jusque dans les détails et presque mot pour mot, ce qui avait été formulé et institué, en 1861, au pro-gymnase de Bischwiller.

M. Rieder, le directeur de l'École alsacienne, n'a laissé passer aucune occasion qui s'est offerte pour rendre justice à ce passé de l'Alsace, à ces principes énoncés par notre école libre d'avant 1870, lesquels ont fait si bonne figure à Paris.

Il n'en a plus été de même de l'École Monge, dont le programme est de MM. Bréal et Godard. M. Bréal ne pouvait ignorer notre gymnase. Son frère était établi à Bischwiller, où il exploitait une briqueterie, et il ne l'a quitté qu'en 1878. Il serait étrange que M. Bréal n'eût rien su du programme de cette école libre, qu'il n'en eût rien appris par son frère, par M. Rieder et ses associés de l'École alsacienne, qu'il eût absolument ignoré les affirmations de notre plan d'études, qui avait recueilli de nombreuses adhésions, qui avait été salué — disons-le — comme une sorte de manifeste du progrès scolaire, auquel était venu de partout ce témoignage : qu'il exprimait les vœux, les espérances de nos compatriotes. J'ai le droit de rappeler cette impression produite autour de nous en 1862, aujourd'hui que deux écoles libres et enfin le ministre de l'instruction publique ont sanctionné, de leur adhésion, l'approbation que nous ont donnée alors tant d'hommes éclairés.

C'est du gymnase de Strasbourg, de la vieille école fondée au seizième siècle par les deux Sturm, et dont le programme avait été

